Image not found or type unknown

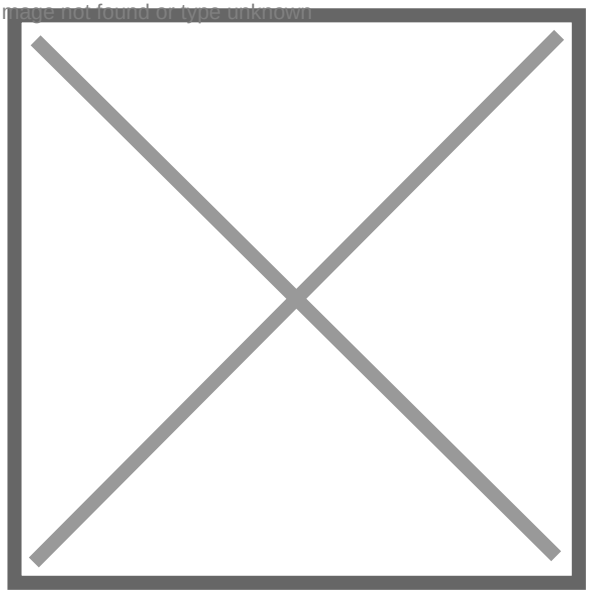

Abus divers et accusations calomnieuses

Par **binder72**, le **10/03/2012** à **21:07**

Bonjour,

Je suis compagnon d'Emmaüs . Ce qui veut dire que je ne suis pas bénévole puisque nourri, logé et bénéficiant d'une allocation hebdomadaire, ni salarié puisque pas de contrat de travail ni bulletin de salaire.

Hier matin, les deux responsables de la communauté où je réside et travaille m'ont convoqué suite à un sujet dont ils avaient parlé en réunion jeudi matin . Le sujet : une escroquerie dont ils auraient été victimes depuis décembre 2011 et pour laquelle ils n'ont réagi il y a 2 jours seulement. Pour les détails de cette escroquerie, un résident (parti ou toujours présent) aurait piraté le compte internet et le compte canal + de l'association pour pirater sur le net pour plus de 1000 euros de vidéos. Mes responsables, après avoir en vain tenté d'accuser un collègue et après que certains résidents se soient plaints que je passais trop de soirées sur le net, m'ont donc accusé de cette escroquerie, me menaçant d'appeler les gendarmes si je ne reconnaissais pas les faits, et se permettant de me confisquer mon ordinateur portable personnel et mon disque dur externe. Pire encore, ils m'ont avoué avoir fait appel à un informaticien pour pirater une de mes adresses email pour accéder à tous mes emails. entre autre, ils me reprochent d'avoir téléchargé des vidéos sur allociné, alors que, preuve à l'appui, je n'avais téléchargé que des jaquettes de films. Les seules vidéos présentes sur mon ordi personnel étant antérieures à mon arrivée dans l'association.

Ma question est donc multiple :
1 - Avaient-ils le droit de faire pirater mon adresse mail, surtout avant de m'avoir informé qu'ils me suspectaient ?
2 - Avaient-ils le droit de me confisquer mon équipement personnel ?
3 - Avaient-ils le droit de me menacer de la sorte et de me cuisiner dans l'espoir de me faire avouer ce que je n'ai pas fait ?

4 - Puis-je moi-même les attaquer ? Pour quels motifs ? Et que risqueraient-ils ?

Merci pour vos réponses, que j'espères rapides au vu de la complexité et de l'urgence de la situation.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés